

Profession de foi pour l'élection à la Commission de la Recherche de l'Université Sorbonne Paris Nord, Collège C4

En tant qu'enseignants chercheurs en biologie et en santé, nous nous présentons à l'élection de la Commission de la Recherche avec l'ambition de renforcer notre capacité collective à produire des recherches d'excellence et de soutenir une politique audacieuse et volontariste permettant le développement de la recherche. Nous nous engageons à représenter l'ensemble de la communauté scientifique, quel que soit le corps d'appartenance et à porter cette dynamique à travers plusieurs axes stratégiques majeurs :

1. Augmenter les dotations recherche des laboratoires

Le financement est le moteur de toute activité de recherche. Nous plaiderons pour une augmentation significative des dotations de recherche attribuées aux laboratoires, en particulier dans nos domaines de pointe en biologie-santé. Ces fonds supplémentaires permettront non seulement de renforcer nos équipements scientifiques, mais aussi de soutenir les projets de recherche collaboratifs, interdisciplinaires et cliniques, favorisant ainsi des résultats d'envergure internationale.

2. Faciliter l'installation des jeunes Maîtres de Conférences (MCF et MCU-PH)

C'est un fait, les jeunes collègues ont souvent du mal à s'immerger pleinement dans leur activité de recherche en début de carrière, freinés par de lourdes charges hospitalières, administratives et pédagogiques. Notre objectif sera de faciliter leur installation en défendant un accompagnement ciblé en termes de formation, de temps dégagé pour la recherche et en soutenant leur accès à des financements de démarrage pour intégrer rapidement les thématiques de recherche des laboratoires.

3. Recrutement de personnels BIATSS d'appui à la recherche

Le soutien administratif et technique est indispensable pour garantir l'efficacité de nos travaux de recherche. Nous militerons pour un renforcement des équipes BIATSS (Techniciens, Assistant Ingénieur, Ingénieurs d'études et de recherche) dont le rôle est fondamental pour assurer un maintien constant de nos activités de recherche et d'encadrement au sein des laboratoires. Ce renforcement facilitera la gestion des projets, le suivi des financements, ainsi que la maintenance des infrastructures, libérant ainsi davantage de temps pour les chercheurs et enseignants-chercheurs pour la gestion des projets et le développement de nouvelles activités de recherche.

Conclusion

Nous croyons fermement que l'amélioration des conditions de recherche passe par une solidarité et une mobilisation collective. Nous nous tenons à votre disposition pour œuvrer dans ce sens et faire en sorte que notre université soit un lieu où chaque chercheur, enseignant-chercheur, technicien, ingénieur et doctorant puisse s'épanouir pleinement dans son activité scientifique.

Ensemble, construisons une recherche ambitieuse et solidaire!

Dr Emmanuelle Fabre, Pharm.D, PhD (MCU-PH, CNU 44.01, SIMHEL U978)

Dr Kévin Bassand, PhD (MCF, CNU section 65, LVTS U1148)